



## ASSOCIATION TAEKWONDO STRASBOURG

Fiche d'inscription Saison 20...../20.....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

SEXE : MASCULIN  FÉMININ

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : .....

NATIONALITE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : ..... E-MAIL : .....

Comment avez-vous trouvé le club (site internet, tract, bouche à oreille, ...)? : .....

PROFESSION : .....

Autorisation à l'association de publier des photos/vidéos incluant l'élève sur son Facebook et son Site internet :  Oui  Non

### TARIFS\* (20€ supplémentaire par personne pour la première inscription)

FORMULE	COTISATION CLUB	LICENCE FÉDÉRALE	TOTAL	TOTAL DÛ : .....
Adulte	225€	35€	260€	
Étudiant	175€	35€	200€	
Enfant	135€	35€	170€	

\*Tarif étudiant valable uniquement sur présentation de **carte d'étudiant** / Tarif enfant valable de **6 ans à 14 ans**

- -50€ pour les membres de la famille **directe** (parents/enfants/frères/sœurs) sur la cotisation.
- Paiement par chèque, espèces, chèques vacances ou coupons sports.
- Possibilité de paiement en 3 fois sans frais sur 3 mois, fournir 3 chèques qui seront encaissés à un mois d'intervalle (Septembre/Octobre/Novembre).

### Remarques :

- Pour la pratique de ce sport, il est obligatoire d'acquérir un passeport sportif valable 8 ans (20€ à la première inscription)
- Un certificat médical est obligatoire pour la pratique du Taekwondo
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de renvoi du Dojang ou départ de l'élève quelle qu'en soit la cause
- Aucune inscription ne peut être enregistrée sans acceptation par écrit et signée des règles du Dojang (voir au dos)

DATE

SIGNATURE

### Pour suivre les actualités du club :

Notre Facebook : <https://www.facebook.com/tkdstrasbourg>

Notre site web : [www.tkdstrasbourg.com](http://www.tkdstrasbourg.com)

Pour acheter ses équipements : Fuji Sport Souffelweyersheim ou [www.tao-distribution.com](http://www.tao-distribution.com)

# RÈGLEMENT DU DOJANG

## DE L'ASSOCIATION TAEKWONDO STRASBOURG

1. Le Dojang est le lieu sacré où la discipline et le respect sont des éléments de vie incontournables. Il est ainsi primordial de le saluer en y entrant, et en en sortant.

2. Chaque élève est garant de la discipline et des règles de fonctionnement du Dojang sous la direction incontestée de l'instructeur ou de ses assistants. Les contester revient à s'exclure du Dojang, l'instructeur se réservant le droit d'exclure un élève dont il jugerait le comportement inacceptable. Aucun remboursement ne pourrait dans ce cas être réclamé.

3. Les règles de base sont :

- Respect total du Dojang, des élèves, de l'instructeur et de ses assistants ;
- Participation à la vie et au programme du Dojang ;
- Confiance en l'instructeur, ne pas hésiter à se confier à lui ;
- Règlement de la cotisation annuelle avant admission au Dojang ;
- Ponctualité et régularité aux entraînements, prévenir l'instructeur en cas d'absence.

4. Les cotisations sont réglées sur une base annuelle, à compter de la date d'acceptation jusqu'au 31/08 de l'année scolaire en cours. Le paiement de la cotisation confère le statut de membre actif de l'association et vaut adhésion à ses statuts.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'élève décide de quitter l'association, s'il est renvoyé par l'instructeur ou pour toute autre raison.

5. Chaque élève doit participer aux différents stages organisés par l'association et la Région (arbitrage, technique).

6. Chaque élève doit participer à la vie du Dojang et y apporter sa contribution (animations, vie du Dojang).

7. L'élève doit toujours avoir :

- Sa tenue, propre et non froissée ;
- Une hygiène correcte ;
- Son passeport sportif à jour (licence, autorisation médicale et parentale) ;

Toutes les maladies doivent être signalées à l'instructeur.

8. Ne jamais hésiter à rencontrer l'instructeur pour tous vos problèmes, même personnels, scolaires ou familiaux. Il peut vous aider ou vous conseiller.

9. Les élèves sont les garants de l'image du club. Ainsi, il est primordial qu'ils adoptent au quotidien une attitude martiale et un esprit d'entraide avec leurs camarades.

10. L'association décline toute responsabilité en dehors des horaires des cours pour lesquels les adhérents sont inscrits (trajets vers le club, stages et compétitions).

**Acceptation du règlement – Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »**

**Signature des parents (élève mineur)**

**Signature de l'élève**

**Pour suivre les actualités du club :**

Notre Facebook : <https://www.facebook.com/tkdstrasbourg>

Notre site web : [www.tkdstrasbourg.com](http://www.tkdstrasbourg.com)

**Pour acheter ses équipements :** Fuji Sport Souffelweyersheim ou [www.tao-distribution.com](http://www.tao-distribution.com)